

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation de technologue en denrées alimentaires CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées :

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
2 2a	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan psychique Travaux qui dépassent objectivement les capacités psychiques des jeunes : 1) sur le plan cognitif : stress (rythme ou cadence de travail constamment élevés, attention permanente, responsabilité trop grande, sous-qualification)
3 3a	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan physique Travaux qui dépassent objectivement les capacités physiques des jeunes : le déplacement de charges, les postures pénibles ou les mouvements défavorables pour le corps en font partie. 1) manipulation manuelle de lourdes charges ou déplacement fréquent de charges 2) mouvements répétitifs de levage et de port de charge
4 4a 4b 4c 4h	Travaux exposant à des influences physiques dangereuses pour la santé a) Travaux permanents s'effectuant, pour des raisons techniques, à des températures intérieures supérieures à 30 °C ou inférieures à 0 °C. b) Travaux avec des agents chauds ou froids présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels. Les travaux s'accompagnant de dangers thermiques dus à des fluides, des vapeurs, des gaz liquéfiés à basse température (p. ex. azote liquide) en font partie. c) Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent à LEx de 85 dB (A). h) Travaux avec des agents sous pression (gaz, vapeurs, huiles, accumulateurs).
5 5a 5b 5c	Travaux exposant à un danger notable d'incendie ou d'explosion a) Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion. b) Travaux avec des liquides facilement inflammables avec un point éclair < 30 °C (Directive CFST n° 1825), lorsqu'environ 100 litres en moyenne sont disponibles en permanence dans l'entreprise pour l'usage quotidien. c) Travaux avec des gaz, des vapeurs, des aérosols et des poussières fines qui, associés à l'air, forment un mélange facilement inflammable.
6 6a	Travaux exposant à des produits chimiques nocifs a) Travaux avec des agents chimiques nocifs assortis d'une des phrases de risque RXX suivantes figurant dans l'OChim ³ : 1. substance avec effets irréversibles très graves (R39 / H370) 2. substance pouvant entraîner une sensibilisation par inhalation (désignée par « S » dans la liste « Valeurs limites d'exposition aux postes de travail » ; R42 / H334) 3. substance pouvant entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (désignée par « S » dans la liste « Valeurs limites d'exposition aux postes de travail » ; R42 / H334) 6. substances risquant d'avoir des effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée (R48 / H372 / H373)
8 8a 8b	Travaux avec des outils de travail ou des animaux dangereux Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accidents dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier ni les prévenir : - installations de production automatiques ou à commande centrale, telles que groupes de fabrication et chaînes d'emballage ou de conditionnement - systèmes de transport combinés comprenant notamment des transporteurs à bande ou à chaîne, des élévateurs à godets, des transporteurs suspendus ou à rouleaux, des dispositifs pivotants, convoyeurs ou basculants, des monte-charges spéciaux, des plates-formes de levage ou des gerbeurs - ponts roulants, grues à portique ou pivotantes et grues sur camion - ponts mobiles avec plates-formes ou sièges de travail levables ou orientables qui servent à exécuter des travaux - magasins à hauts rayonnages dotés d'engins de manutention pour l'entreposage de charges uniformisées (fûts, marchandises sur palettes) dans les rayonnages Travaux avec des outils de travail ou moyens de transport en mouvement - 2. Eléments non contrôlés en mouvement (basculement, balancement, roulement, glissement ou projection d'éléments) - 3. Eléments non protégés en mouvement (zones d'écrasement, de cisaillement, de choc, de coupure, de perforation, d'entraînement, de happement)

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

8c	Travaux sur des machines ou des systèmes dans des conditions de service particulières/lors de la maintenance, présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels.
8d	Travailler avec des éléments présentant des surfaces dangereuses (angles, arêtes, pointes, lames, rugosité).
9	Travaux s'effectuant dans un environnement non sécurisé
9b	Travailler dans des secteurs avec des objets pouvant chuter, à l'instar d'entrepôts de plaques ou de magasins à hauts rayonnages
9d	Travaux s'effectuant dans des espaces confinés.
10	Travaux dans des endroits particuliers
10a	Travaux comportant un risque de chute 1. Travaux à des postes de travail surélevés (p. ex. échelles, rampes, plates-formes élévatrices) ou des voies de circulation. 2. Travaux dans des zones présentant des ouvertures dans le sol.

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement

Dangers généraux pour toutes les orientations

<p>Dangers transversaux pouvant survenir lors de l'exécution de toutes les tâches figurant dans le plan de formation.</p> <p>Pour éviter les répétitions, les bases et mesures correspondantes sont présentées ici.</p>	<p>Surcharges mentales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux trop simples/difficiles • Cadence de travail, pression des délais • Événements inattendus, pannes de courant, dérangements 	2a	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation claire des responsabilités et des compétences • Respect des dispositions légales • Formation au poste de travail <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA : LC 67044.F Comportement sûr • SUVA : LC 67019.F Formation des nouveaux collaborateurs • SUVA : LC 67190.F Apprentissage en toute sécurité • SUVA : Information 88273.F, 88274.F, 88286.F 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité • SUVA : Prospectus 84020.F Nouveau poste de travail - nouveaux risques. • SUVA : Dépliant 84054.F • Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie • SUVA : LC 67010.F Stress 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	<p>Formation et instruction à partir du 1^{er} jour de la formation.</p> <p><u>Points forts de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le comportement à adopter en cas d'urgence • Reconnaître les dangers, « Dis stop en cas de danger » • Utiliser et non manipuler les dispositifs de sécurité • Utiliser le bon EPI • Prévenir les maladies professionnelles • Respecter les pauses et les horaires de travail • Gérer le travail en équipe 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
	<p>Travaux qui surchargent l'appareil locomoteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soulever et porter des charges • Activités et mouvements répétitifs • Postures forcées 	3a	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des dispositions légales • Formation au poste de travail <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA : Brochure 44018.F Soulever et porter correctement une charge • SUVA Dépliant 66128.F Observations ergonomiques : contraintes physiques 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	<p>Instruction et application pratique.</p> <p><u>Points forts de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes ergonomiques et position du corps 	1 ^{re} -2 ^e AA	3 ^e AA	

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale »

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement
			<ul style="list-style-type: none"> SUVA : Dépliant 66128/1.F Instructions : Observations ergonomiques : contraintes physiques SUVA : LC 67090.F Posture de travail correcte SUVA : LC 67089.F Manutention de charges CFST : Information 6245.F Manutention de charges OPA, art. 41 Transport et entreposage CFST : Brochure d'information 6245.F Manutention de charges Commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail, art. 25 al. 2 Jeunes 				<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie de la bonne manutention de charges Utilisation de moyens auxiliaires pour les lourdes charges 			
	Risque de chute, chute <ul style="list-style-type: none"> Hauteur de travail Ouvertures dans le sol 	10a	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les mesures élémentaires de prévention des chutes <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67076.F Passerelles de travail, escaliers et plates-formes de maintenance SUVA : LC 67028.F Echelles portables SUVA : LC 67055.F Echelles fixes SUVA : LC 67150.F Echafaudages roulants 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles de sécurité lors de l'exécution de travaux en hauteur Sécurité dans l'emploi d'échelles 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA

Dangers spécifiques selon la liste des compétences 1.1 à 4.5 du plan de formation (toutes les orientations)

1.1.2 Réception / Entrepôt / Contrôle de matières premières Manipulation de systèmes d'entreposage et de transport spécifiques à l'entreprise	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Eléments de machines non protégés en mouvement Eléments non contrôlés en mouvement Chutes d'objets 	8a 8b2 8b3 9b	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'utilisation Instructions d'exploitation Formation et instructions relatives aux installations <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67142.F Stockage de marchandises en piles SUVA : LC 67073.F Transtockeurs SUVA : LC 67128.F Big bags - Grands récipients vrac souples (GRVS) SUVA : LC 67123.F Zones de (dé)chargement à l'aide de chariots élévateurs et d'appareils de levage 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		Instruction et utilisation pratique de systèmes d'entreposage et de transport spécifiques à l'entreprise (rayonnages, grues, big bags, etc.) <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers Utiliser les systèmes en toute sécurité Respecter les règles de sécurité 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
---	--	------------------------	---	------------------------------------	-------------------	--	--	--------------------	-------------------	-------------------

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP			En perma- nence	Fréquem- ment
1.2.1 Distribuer les matières premières Utilisation de chariots à timon électriques	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Moyens de transport mobiles, outils mobiles Chutes d'objets 	8a 8b	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'utilisation Instructions d'exploitation Formation et instruction chariots à timon électriques <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67046.F Chariots électriques à timon SUVA : LC 67142.F Stockage de marchandises en piles 	1 ^{re} -3 ^e AA			Instruction et utilisation pratique de chariots électriques à timon <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers Utiliser les appareils en toute sécurité Respecter les règles de sécurité 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
2.2.4 et 3.1.5 Installer les machines et les installations Installer ou modifier l'emplacement de machines et d'installations 2.3.2 et 3.2.2 Dérangements Résoudre les pannes, les dérangements survenant sur les machines ou les installations	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Eléments de machines ou d'installations non protégés en mouvement Chutes d'objets Eléments non contrôlés en mouvement Récipients sous pression <p>Action inattendue</p> <ul style="list-style-type: none"> Mouvement non contrôlé / démarrage intempestif 	8a 8b 8c 10a	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'utilisation Instructions d'exploitation Formation et instructions relatives aux installations <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67075.F Mesures de protection contre les démarrages intempestifs SUVA : LC 67113.F Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines SUVA : LC 67146.F STOP à la manipulation des dispositifs de protection SUVA : 84054.F Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les dispositifs de protection spécifiques aux installations Respecter les règles de sécurité spécifiques aux installations et à l'entreprise Eteindre et sécuriser les installations, réduire ou sécuriser les énergies stockées (LOTO) 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
4.2.3 Nettoyage / désinfection Utilisation de produits de nettoyage et de désinfectants spécifiques à l'entreprise	Substances nocives pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Gaz / vapeurs Liquides / aérosols <p>Danger d'incendie et d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> Liquides / poussières / gaz Atmosphère explosible 	5a 5b 5c	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Fiches techniques de sécurité des substances utilisées Formation et instruction spécifiques aux produits <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 11030.F Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir SUVA : LC 67077.F Poussières nocives SUVA : LC 67084.F Acides et bases 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et 		1 ^{re} -2 ^e AA	3 ^e AA

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise										
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation						
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement				
			<ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67013.F Emploi de solvants SUVA : LC 67071.F Stockage de liquides facilement inflammables SUVA : Feuille d'information 66113.F Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières - Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation SUVA : LC 67083.F Electricité statique Risques d'explosion lors de la manipulation de liquides inflammables SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 				appliquer les mesures							
4.2.3 Nettoyage / désinfection Nettoyage de silos, de citernes et de réservoirs	Contraintes dues à l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> Travaux s'effectuant dans des espaces confinés 	9d	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : Directive 1416.F Règles relatives aux travaux exécutés à l'intérieur de réservoirs et dans des locaux exigus SUVA : Directive 1485.F Règles relatives aux silos 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles de sécurité lors de l'exécution de travaux dans des locaux exigus 	1 ^{re} -2 ^e AA	3 ^e AA					
4.5.1 Travaux de maintenance courants Exécution de travaux de maintenance sur les machines et les installations 4.5.2 Collaboration lors de réparations et de révisions Exécution de réparations et de révisions sur les machines et les installations	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Moyens de transport mobiles, outils mobiles Chutes d'objets Action inattendue <ul style="list-style-type: none"> Mouvement non contrôlé / démarrage intempestif 	8a 8b 8c 8d	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'utilisation Instructions d'exploitation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67075.F Mesures de protection contre les démarrages intempestifs SUVA : LC 67113.F Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines SUVA : LC 67146.F STOP à la manipulation des dispositifs de protection SUVA : Dépliant 84040.F Huit règles vitales pour la maintenance 	1 ^{re} -3 ^e AA			Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les dispositifs de protection spécifiques aux installations Respecter les règles de sécurité spécifiques aux installations et à l'entreprise Eteindre et sécuriser les installations, réduire ou sécuriser 	1 ^{re} -2 ^e AA	3 ^e AA					

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement
							les énergies stockées (LOTO)			

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.1. Orientation produits de boulangerie

Manipulation de différentes matières premières, secondaires et adjuvants lors de la fabrication de produits de boulangerie (farines, adjuvants pour pain, anti-agglomérants, etc.)	<p>Substances nocives pour la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solides, poussières, allergènes <p>Danger d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poussières 	5a 5c	<ul style="list-style-type: none"> • Instructions d'exploitation • Fiches techniques de sécurité • Formation et instruction dans l'application de pratiques de travail pauvres en poussières lors de travaux de transport, de production et de nettoyage <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA : LC 67077.F Poussières nocives • SUVA : Feuille d'information 66113.F Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation • SUVA : INFO 2896/11.F Les dermatoses professionnelles • SUVA : INFO 44074.F Protection de la peau au travail • CFST : 6207.F L'accident n'arrive pas par hasard Boulangeries, pâtisseries, confiseries et autres entreprises • « Publication IVSS Heidelberg Staubexplosionseignisse - Analysen von Staubexplosionen in Industrie und Gewerbe; Ursachen, Lehren und Massnahmen » (existe uniquement en allemand ou en anglais) • DGUV Information 213-705 « Empfehlung Gefährdungsermittlung –Mehlstaub in Backbetrieben » (Document en allemand) • SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle • SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	1 ^{re} -2 ^e AA	1 ^{re} AA	<p>Instruction et application pratique.</p> <p><u>Points forts de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les dangers d'explosion de poussières et appliquer les mesures spécifiques à l'entreprise • Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et appliquer les mesures • Prévenir les maladies professionnelles • Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
--	--	----------	--	------------------------------------	------------------------------------	--------------------	---	--------------------	-------------------	-------------------

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.2. Orientation Bière

Travaux à la réception du malt, au dépôt de malt ou dans l'installation de broyage	Substances nocives pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Poussières Danger d'explosion <ul style="list-style-type: none"> Poussières 	5a 5c	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Formation et instruction dans l'application de pratiques de travail pauvres en poussières lors de travaux de transport, de production et de nettoyage <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67077.F Poussières nocives SUVA : Feuillelet d'information 66113.F Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers d'explosion de poussières et appliquer les mesures spécifiques à l'entreprise Prévenir les maladies professionnelles Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Manipulation d'arômes inflammables, liquides	Substances nocives pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Liquides Danger d'incendie <ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables 	5a 5b 6a	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Fiches techniques de sécurité Formation et instruction spécifiques aux produits <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : Feuillelet d'information 11030.F Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir SUVA : LC 67071.F Stockage de liquides facilement inflammables CFST : Directive 1825.F Liquides inflammables - Entreposage et manipulation SUVA : LC 67083.F Electricité statique Risques d'explosion lors de la manipulation de liquides inflammables SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI SUVA : INFO 44074.F Protection de la peau au travail 	1 ^{re} -3 ^e AA		1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et appliquer les mesures Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Remplissage mécanique de bouteilles	Contraintes physiques spéciales Dangers <ul style="list-style-type: none"> Bruit Dangers mécaniques	4c 4h	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Instructions d'utilisation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u>	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u>	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
	<ul style="list-style-type: none"> Récipients sous pression (bouteilles de gaz qui éclatent) 		<ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67009.F Bruit au poste de travail SUVA : LC 67020.F Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien) SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA : Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 				<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le bon EPI 			

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.3. Orientation Produits « Convenience »

Manipulation de différentes matières premières, secondaires et d'adjuvants lors de la fabrication de produits « convenience » (farines, anti-agglomérants, arômes, etc.)	<p>Substances nocives pour la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> Solides, poussières, liquides, allergènes <p>Danger d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> Poussières <p>Danger d'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables 	5a 5c 6a	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Fiches techniques de sécurité Formation et instruction dans l'application de pratiques de travail pauvres en poussières lors de travaux de transport, de production et de nettoyage Formation et instruction spécifiques aux produits <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67077.F Poussières nocives SUVA : Feuillelet d'information 66113.F Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation SUVA : INFO 2896/11.F Les dermatoses professionnelles SUVA : INFO 44074.F Protection de la peau au travail SUVA : Feuillelet d'information 11030.F Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir SUVA : LC 67071.F Stockage de liquides facilement inflammables CFST : Directive 1825.F Liquides inflammables - Entreposage et manipulation SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	<p>Instruction et application pratique.</p> <p><u>Points forts de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers d'explosion de poussières et appliquer les mesures spécifiques à l'entreprise Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et appliquer les mesures Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Processus de réfrigération, de congélation et de lyophilisation	<p>Dangers mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Médias sous pression <p>Dangers thermiques</p>	4a 4b 4h	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Instructions d'utilisation Formation et instructions relatives aux installations 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		<p>Instruction et application pratique.</p>	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement
	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces froides Environnements professionnels contraignants <ul style="list-style-type: none"> Surfaces froides 		<u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> CFST : Directive Travailler au froid SUVA : LC 67181.F Chambres froides SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 				<u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Prévenir les maladies professionnelles Utiliser le bon EPI 			

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.4. Orientation Produits carnés

Processus de réfrigération et de congélation	Dangers thermiques <ul style="list-style-type: none"> Surfaces froides Environnements professionnels contraignants <ul style="list-style-type: none"> Froid, chambres froides 	4a 4b	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Instructions d'utilisation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> CFST : Directive Travailler au froid SUVA : LC 67181.F Chambres froides SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Prévenir les maladies professionnelles Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
--	---	----------	---	------------------------------------	-------------------	--	---	--------------------	-------------------	-------------------

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.5. Orientation Boissons

Manipulation de matières premières, d'arômes ou de produits finis inflammables, liquides	Substances nocives pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Liquides Danger d'incendie <ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables 	5a 5b 6a	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Fiches techniques de sécurité Formation et instruction spécifiques aux produits <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : Feuille d'information 11030.F Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir SUVA : LC 67071.F Stockage de liquides facilement inflammables CFST : Directive 1825.F Liquides inflammables - Entreposage et manipulation SUVA : LC 67083.F Electricité statique – Risques d'explosion lors de la manipulation de liquides inflammables SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	1 ^{re} -2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et appliquer les mesures Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
--	---	----------------	--	------------------------------------	------------------------------------	--------------------	---	--------------------	-------------------	-------------------

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP			En perma- nence	Fréquem- ment
			<ul style="list-style-type: none"> SUVA : INFO 44074.F Protection de la peau au travail 							
Remplissage mécanique de bouteilles	Contraintes physiques spéciales Dangers <ul style="list-style-type: none"> Bruit Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Récipients sous pression (bouteilles de gaz qui éclatent) 	4c 4h	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Instructions d'utilisation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67009.F Bruit au poste de travail SUVA : LC 67020.F Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien) SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA : Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.8. Orientation Chocolat et produits de confiserie

Manipulation de différentes matières premières, secondaires et d'adjuvants lors de la fabrication de chocolat et de produits de confiserie (cacao, sucre, arômes, alcool, etc.)	Substances nocives pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Solides, poussières, liquides, allergènes Danger d'explosion <ul style="list-style-type: none"> Poussières Danger d'incendie <ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables 	5a 5c 6a	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Fiches techniques de sécurité Formation et instruction dans l'application de pratiques de travail pauvres en poussières lors de travaux de transport, de production et de nettoyage Formation et instruction spécifiques aux produits <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67077.F Poussières nocives SUVA : Feuille d'information 66113.F Demi- masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation SUVA : INFO 2896/11.F Les dermatoses professionnelles SUVA : INFO 44074.F Protection de la peau au travail SUVA : Feuille d'information 11030.F Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir SUVA : LC 67071.F Stockage de liquides facilement inflammables CFST : Directive 1825.F Liquides inflammables - Entreposage et manipulation 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les dangers d'explosion de poussières et appliquer les mesures spécifiques à l'entreprise Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et appliquer les mesures Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
---	---	----------------	---	------------------------------------	-------------------	--------------------	---	--------------------	-------------------	-------------------

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
			<ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 							
Manipulation d'installations et de produits chauds	Dangers thermiques <ul style="list-style-type: none"> Surfaces chaudes, récipients chauds 	4b	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Instructions d'utilisation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les dispositifs de protection spécifiques aux installations Prévenir les maladies professionnelles Utiliser le bon EPI 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
	Contraintes liées aux conditions de l'environnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> Températures ambiantes > 30 °C 		<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Instructions d'utilisation Formation et instructions relatives aux installations <u>Outils et documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> SUVA : Factsheet La chaleur du point de vue de la médecine du travail SUVA : Dépliant Chaudement recommandé en période de canicule ! OLT 3 <ul style="list-style-type: none"> - Art. 16 Climat des locaux - Art. 20 Ensoleillement et rayonnement calorifique - Art. 35 Eau potable et autres boissons 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA		Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Réduire la surcharge de travail physique Limiter la durée de travail dans les zones chaudes Respecter la réglementation relative aux pauses Compenser la perte de liquide 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA

Dangers spéciaux pour la compétence d'exercice 5.7. Orientation Produits secs

Manipulation de différentes matières premières, secondaires et de différents adjuvants lors de la fabrication de produits secs (farines, anti-	Substances nocives pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Solides, poussières, liquides, allergènes Danger d'explosion	5a 5c 6a	<ul style="list-style-type: none"> Instructions d'exploitation Fiches techniques de sécurité Formation et instruction dans l'application de pratiques de travail pauvres en poussières lors de travaux de transport, de production et de nettoyage 	1 ^{re} -3 ^e AA	2 ^e AA	1 ^{re} AA	Instruction et application pratique. <u>Points forts de la formation :</u>	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
--	---	----------------	---	------------------------------------	-------------------	--------------------	---	--------------------	-------------------	-------------------

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en denrées alimentaires

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement
agglomérants, poudres, arômes, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Poussières • Danger d'incendie • Liquides inflammables 		<ul style="list-style-type: none"> • Formation et instruction spécifiques aux produits <p><u>Outils et documentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA : LC 67077.F Poussières nocives • SUVA : Feuille d'information 66113.F Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation • SUVA : INFO 2896/11.F Les dermatoses professionnelles • SUVA : INFO 44074.F Protection de la peau au travail • SUVA : Feuille d'information 11030.F Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir • SUVA : LC 67071.F Stockage de liquides facilement inflammables • CFST : Directive 1825.F Liquides inflammables - Entreposage et manipulation • SUVA : LC 67091.F Equipements de protection individuelle • SUVA Info 44091.F Tout ce que vous devez savoir sur les EPI 				<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les dangers d'explosion de poussières et appliquer les mesures spécifiques à l'entreprise • Reconnaître les dangers des substances dangereuses spécifiques à l'entreprise et appliquer les mesures • Utiliser le bon EPI 			

Légende : CI : cours interentreprises ; EP : École professionnelle, LC : Liste de contrôle ; DI : Directive ; AA : Année d'apprentissage ; EPI : Equipements de protection individuelle ; LOTO : Lock-out / Tag-out

Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées par l'OrTra avec l'aide d'un(e) spécialiste de la sécurité au travail et entrent en vigueur le 1^{er} février 2017.

Muri bei Bern, le 10 janvier 2017

**Arbeitsgemeinschaft Lebensmitteltechnologien -
Communauté de travail TDA**

Worbstrasse 52 - 3074 Muri bei Bern

Le président

Le directeur

Stéphane Quellet

Urs Reinhard

Les présentes mesures d'accompagnement sont approuvées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'art. 4, al. 4, OLT 5 avec l'accord du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) du 8 novembre 2016.

Berne, le 12 janvier 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Jean-Pascal Lüthi

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités